



GRATUITÉ DU TRAVAIL

Apprenti-es, stagiaires du privé, volontaires du service civique, la main d'œuvre précaire, peu ou pas payée, se multiplie à la DGFIP et à la DRFiP44.

Si le principe d'accueil de jeunes en formation dans la Fonction Publique est une bonne idée, la réalité est tout autre. Ces jeunes combrent les déficits en agent-es et en emplois à la DGFIP.

Et à la sortie, la loi travail leur promet de poursuivre dans la précarité. Est-ce là l'objectif des stages ?

DES COUACS

Vingt musicien-nés de l'orchestre du Bolchoï de Minsk qui avaient assigné la société FRANCECONCERT devant le Conseil de Prud'hommes de Nantes ont obtenu 12 500 euros chacun.

En 2014, cette société a exploité ces musicien-nés lors d'une tournée de 6 semaines en France.

La société remplissait des salles pouvant parfois dépasser les 5000 places qu'elle vendait aux alentours de 50 euros.

Pendant ce temps pour les artistes : salaires faméliques, frais de repas ridicules, conditions de travail désastreuses. Les musicien-nés ont décidé de saisir la justice avec l'aide de la Cgt.

Cette victoire est historique. Alors qu'à de nombreuses reprises des entreprises de spectacle ont déjà été condamnées par les tribunaux pour les pratiques illicites c'est la première fois que des artistes étranger-es poursuivaient individuellement leur employeur. Le montant des condamnations prononcées (plus de 283 000 euros en tout), totalement inédit, aidera à dissuader pour l'avenir les candidat-es à l'aventure.

La solidarité internationale entre artistes salarié-es, et l'aide décisive de la Cgt des artistes musiciens ont permis au mouvement syndical d'obtenir une belle victoire.

ALLER MOINS HAUT

La baisse des taux de promotions intra-catégorielles, par tableaux d'avancement et/ou examen-concours professionnels, est confirmée pour 2016.

Ce nouveau plan ministériel de qualification prévoit une baisse drastique des volumes de promotions pour la DGFIP.

Ceci génère un ralentissement pour les agent-es dans leur carrière au moment où la plus grande incertitude plane sur les futures dispositions relatives à la reconnaissance de la valeur professionnelle.

Alors que le point d'indice a été gelé pendant 6 ans, le dégel frileusement consenti cette année ne marquant pas le retour du printemps, les agent-es de la DGFIP sont en droit d'attendre et d'obtenir une meilleure considération de leur travail.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques appelle les agent-es à intégrer leurs revendications de carrière et de reconnaissance de leurs qualifications dans les luttes en cours.

GUEULE DE BOIS

Des « comptes gris », ainsi sont appelés ces comptes bancaires détenus par certain-es français-es à l'étranger (Suisse, Panama ...) et non déclarés.

L'administration fiscale a donc créé des cellules de dégrèvement pour celles et ceux qui souhaiteraient déclarer « spontanément » ces comptes cachés sans subir de poursuites pénales.

Mais ce Service de Traitement des Déclarations Rectificatives est tellement sollicité que 7 cellules ont été déconcentrées en province pour les dossiers simples et 3 pour les dossiers complexes (dont Nantes).

Le traitement d'exception de ces contribuables se fera au détriment des contrôles locaux des services car les effectifs seront pris dans les services des départements créant une cellule déconcentrée (PCRP, Brigades...). La Direction Générale promet une compensation qui ne pourra qu'être partielle.

La désorganisation du contrôle fiscal et l'affaiblissement de ses moyens ont permis à ces comptes gris de se multiplier facilement.

le 28 avril  **on continue**  

TOUTES & TOUS EN GRÈVE

Manifestations à 10h30 :

- Nantes : Esplanade des machines de l'Ile
- St-Nazaire : Place de l'Amérique Latine
- Chateaubriant : Place de la Mairie
- Ancenis : station Esso

Et le 1^{er} mai : mêmes heures, mêmes lieux
(sauf à Ancenis : Jardin de l'Eperon)

